



Études thématiques

N°812 / Octobre 2024

LES HABITUDES DE PAIEMENT DES GUYANAIS : PRÉPONDÉRANCE DES ESPÈCES MALGRÉ UNE PRÉDILECTION POUR LA CARTE BANCAIRE

En Guyane, le paiement en espèces¹ est privilégié pour plus de la moitié des transactions en point de vente et de personne à personne. L'avantage principal mis en avant est que ce mode de paiement est accepté dans de nombreuses circonstances, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait qu'il ne nécessite pas d'infrastructure technique particulière à la différence des paiements en carte bancaire pour lesquels un terminal de paiement est nécessaire. Les paiements dématérialisés sont quant à eux moins utilisés : le paiement par carte bancaire représente un tiers du total des transactions. Spécificité guyanaise, le paiement par téléphone mobile rencontre plus de succès qu'au niveau de la France hexagonale, ce qui est notamment lié à la jeunesse de la population.

L'utilisation des moyens de paiement dépend par ailleurs de facteurs socio-économiques tels que le revenu ou le niveau de diplôme. En effet, un individu ayant un niveau de revenu élevé et/ou un diplôme élevé utilise davantage la carte bancaire. A contrario, un individu ayant un niveau de revenu faible et/ou étant faiblement diplômé privilégie davantage le paiement en espèces. Le montant des transactions influence également le mode de paiement utilisé. Ainsi, plus le montant de la transaction est élevé, plus la carte bancaire est utilisée pour le règlement.

D'autre part, bien que la fréquence d'utilisation des espèces soit plus élevée en Guyane qu'en France hexagonale, c'est la carte bancaire que les Guyanais préfèrent comme mode de paiement. La crise de la Covid-19 a participé à l'essor de ce moyen de paiement.

Malgré tout, le paiement en espèces a encore de beaux jours devant lui en Guyane, notamment dans l'Ouest guyanais, un territoire où l'utilisation des espèces est plus marquée qu'ailleurs, malgré des difficultés d'accès aux distributeurs automatiques de billets (DAB).

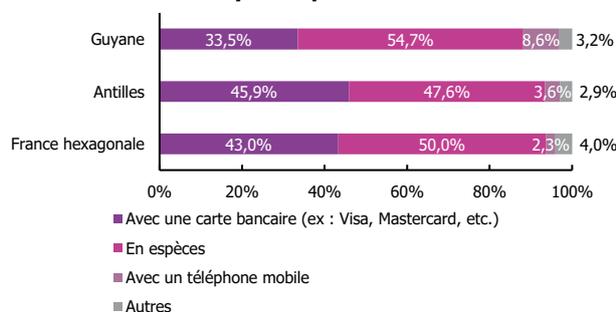
Les espèces, premier moyen de paiement en Guyane

Les paiements du quotidien sont majoritairement réalisés en espèces

En 2023, 55 % des paiements en point de vente et de personne à personne sont effectués en espèces en Guyane, et 34 % en carte bancaire. Ce constat diffère aux Antilles, où la population utilise autant la carte bancaire que les espèces : ces moyens de paiement représentent respectivement 48 % et 46 % du nombre de transactions. En France hexagonale, les paiements en espèces sont plus fréquents (50 %) que ceux effectués en carte bancaire (43 %), mais l'écart est moindre.

Cependant, en valeur, la carte bancaire représente 48 % des transactions en Guyane. En effet, le virement et la carte bancaire sont davantage utilisés pour des transactions de montant élevé (cf. section 2.1). Le plafond de paiement en espèces, qui se situe à 1 000 € pour une transaction entre professionnels ou entre un professionnel et un résident français, contribue également à ce phénomène.

1. Répartition du nombre de transactions par moyen de paiement



Sources : SPACE-AG 2023, SPACE 2022.
© IEDOM-IEOM.

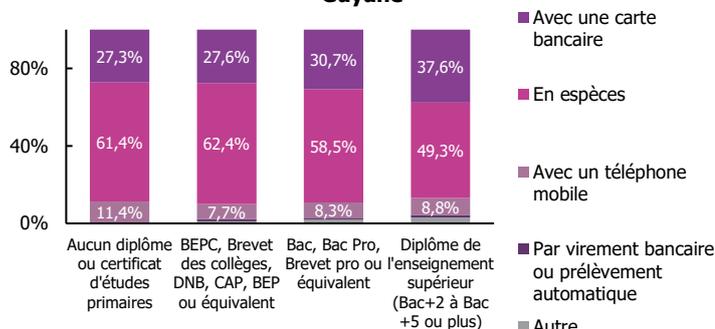
¹ Résultats de l'enquête SPACE-AG, voir encadré méthodologique en dernière page.

A contrario, les espèces, qui représentent 42 % du montant des transactions, sont utilisées pour de faibles montants. Le montant moyen des transactions payées en espèces est de 25 € contre 46 € pour la carte bancaire.

Par ailleurs, l'utilisation des différents moyens de paiement dépend de caractéristiques socio-économiques. À titre illustratif, plus le niveau d'étude est faible, plus la part des transactions effectuées en espèces est élevée : 61 % pour un individu sans diplôme, contre 49 % pour un individu diplômé de l'enseignement supérieur.

Les habitudes de paiement sont également influencées par le niveau de revenu des individus. Ainsi, les individus ayant un revenu mensuel inférieur ou égal à 1 000 € règlent 63 % du nombre de leurs transactions en espèces contre 49 % pour ceux qui ont un revenu mensuel supérieur à 2 500 €.

2. Moyen de paiement par niveau de diplôme en Guyane



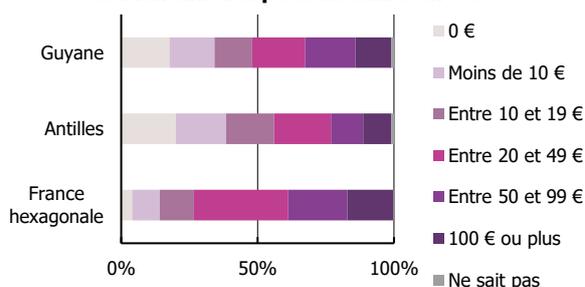
Sources : SPACE-AG 2023, SPACE 2022.
© IEDOM-IEOM.

Les Guyanais détiennent des montants en espèces importants

En Guyane, 32 % de la population a plus de 50 € en espèces sur elle, contre 22 % aux Antilles. Cependant, alors que les Guyanais utilisent davantage les espèces que les Français de l'Hexagone, 39 % de ces derniers détiennent plus de 50 € sur eux. Il convient toutefois de préciser que 50 € représente une part plus importante du revenu moyen d'un Guyanais (3,5 %) que d'un Français de l'Hexagone (1,5 %).

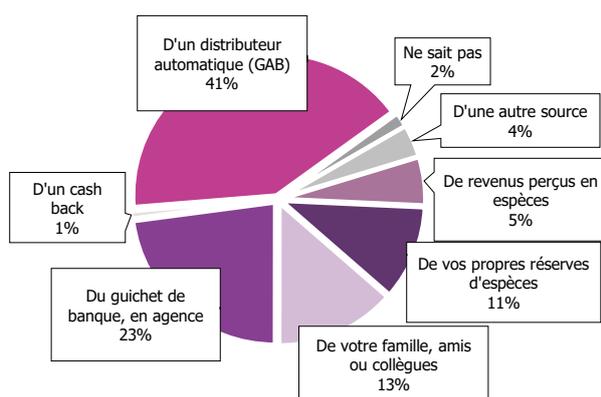
Par ailleurs, 51 % des Guyanais affirment avoir détenu au moins un billet de 100 €, 200 € ou de 500 € au cours du dernier mois, un chiffre largement plus élevé que pour les Antilles (31 %).

3. Montant d'espèce détenue sur soi



Sources : SPACE-AG 2023, SPACE 2022.
© IEDOM-IEOM.

4. Provenance des espèces détenues



Source : SPACE-AG 2023.
© IEDOM-IEOM.

Les espèces détenues par les Guyanais proviennent à hauteur de 41 % d'un distributeur automatique de billets (DAB), ce qui est plus faible que dans les Antilles (56 %) et qu'en France hexagonale (78 %). Les Guyanais se rendent davantage en agence bancaire : 23 % des espèces en proviennent contre seulement 11 % pour les Antilles (9 % pour l'Hexagone). Enfin, la part provenant de la famille, des amis ou des collègues est plus importante en Guyane ; ce qui s'explique en grande partie par la situation des jeunes de 18 à 24 ans pour qui cette part constitue 43 % des espèces détenues.

L'accessibilité au parc de DAB peut expliquer la part plus faible des espèces provenant de ceux-ci en Guyane. En effet, 37,7 % des Guyanais jugent plutôt difficile ou très difficile de se rendre à un DAB contre 19,4 % des Antillais et seulement 7 % des Français de l'Hexagone.

Des spécificités guyanaises qui favorisent l'utilisation des espèces

La forte utilisation des espèces en Guyane se reflète aussi à travers le montant moyen de retrait aux DAB par habitant sur un an, nettement supérieur au montant moyen payé en CB sur un an par habitant en Guyane (cf. graphique 5).

Outre les motifs transactionnels habituels, ou encore ceux liés à la thésaurisation, la Guyane se singularise par des facteurs propres au territoire et favorisant l'usage des espèces. La faible bancarisation de la population en fait partie. L'activité informelle, développée sur le territoire guyanais, est également un facteur important favorisant l'usage des espèces. D'autre part, le positionnement géographique de la Guyane, frontalier du Brésil et du Suriname, dont les monnaies sont moins fortes et moins stables que l'euro, renforce l'attrait pour ce dernier, particulièrement pour les hautes dénominations. Enfin, l'alimentation des DAB dans les zones isolées constitue un point d'attention particulier pour les établissements bancaires. Ces derniers sont souvent contraints d'optimiser le poids des convois délivrant les espèces dans ces zones, en privilégiant des coupures de montant plus élevé.

L'émission nette cumulée par habitant² à fin 2023 illustre bien ces spécificités. Le niveau relevé en Guyane (18 637 €) s'avère nettement plus élevé que celui enregistré en Guadeloupe (4 578 €), en Martinique (3 944 €) ou dans l'Hexagone (3 010 €).

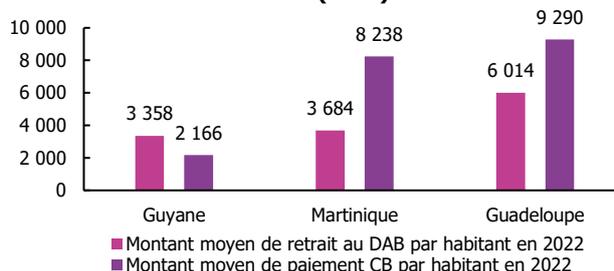
... Malgré une préférence pour les paiements dématérialisés

La carte bancaire, moyen de paiement préféré des Guyanais

Alors qu'ils utilisent majoritairement l'espèce pour leurs transactions, 40 % des Guyanais déclarent préférer le paiement par carte bancaire. Ce chiffre reste cependant inférieur à celui des Antilles (46 %).

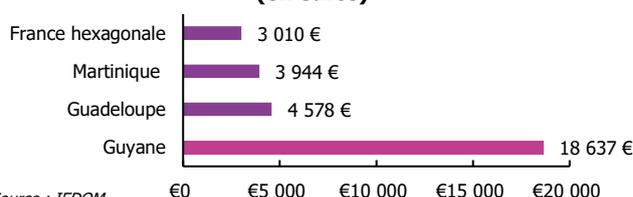
En ajoutant les Guyanais déclarant préférer le paiement par mobile (13 % d'entre eux), la part de la population ayant une préférence pour les paiements dématérialisés est de 53 %. Le paiement par téléphone mobile est d'ailleurs plus populaire en Guyane qu'aux Antilles ou dans l'Hexagone. Il représente 9 % du nombre des paiements en point de vente ou de personne à personne, contre 4 % aux Antilles et 2 % pour l'Hexagone. La jeunesse de la population guyanaise peut expliquer ce résultat. En effet, cette catégorie de la population semble davantage utiliser ce moyen de paiement (les 18-39 ans concentrent 70 % des paiements par téléphone mobile aux Antilles-Guyane).

5. Montants moyens des paiements et retraits par carte bancaire par habitant à fin 2022 (en €)



Source : IEDOM.
© IEDOM-IEOM.

6. Émission nette cumulée par habitant en 2023 (en euros)



Source : IEDOM.
© IEDOM-IEOM.

² Les émissions nettes sont la différence entre les billets (ou pièces) émis par l'IEDOM (prélèvements) et les billets (ou pièces) retirés de la circulation (versements). L'émission nette cumulée représente le cumul des émissions nettes depuis le 1^{er} janvier 2002 (date de l'introduction de l'Euro fiduciaire).

Les Guyanais ayant une préférence pour le paiement en espèces représentent seulement 20 % de la population, une part identique aux Antilles, mais supérieure à l'Hexagone (14 %).

Par ailleurs, plus le montant de la transaction est élevé, plus les particuliers utilisent la carte bancaire (cf. graphique 8). Pour les paiements de plus de 150 €, 68 % du nombre des paiements sont réglés en carte bancaire contre 26 % en espèces. Les paiements inférieurs à 10 €, à l'inverse, sont réglés dans 15 % des cas en carte bancaire et 72 % en espèces.

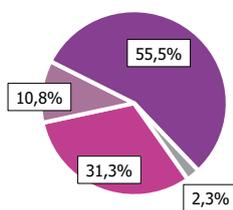
Enfin, 58 % des transactions en ligne sont réalisées par carte bancaire, c'est moins qu'aux Antilles (76 %), mais proche de la situation de l'Hexagone (57 %). Les Guyanais favorisent davantage PayPal et les virements bancaires par rapport aux Antilles. Par exemple, 15 % du nombre des paiements en ligne sont réglés avec PayPal en Guyane, contre seulement 5 % aux Antilles. Les moyens de e-paiement³ rencontrent également du succès dans l'Hexagone où ils représentent 22 % des paiements en ligne. Les virements bancaires concernent quant à eux 11 % du nombre des transactions en ligne en Guyane contre 4 % aux Antilles et 3 % dans l'Hexagone.

Une préférence exacerbée depuis la crise de la Covid-19

Après l'épidémie de la Covid-19, la place de la carte bancaire dans les paiements des Guyanais s'est renforcée. En effet, 31 % d'entre eux déclarent utiliser davantage la carte bancaire. C'est notamment le relèvement du plafond de paiement sans contact de la carte bancaire qui a favorisé son développement.

Il convient toutefois de noter que 56 % des Guyanais n'ont pas changé leurs habitudes de paiement après la crise de la Covid-19 et que 11 % d'entre eux déclarent privilégier les espèces depuis.

9. Impact de la crise Covid sur les habitudes de paiement

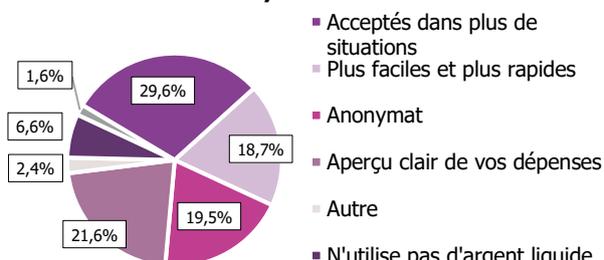


Source : SPACE-AG 2023.
© IEDOM-IEOM.

- Je privilégie désormais plus souvent un paiement par carte ou un autre mode sans espèces
- Je privilégie désormais plus souvent un paiement en espèces
- Je n'ai pas changé mes habitudes
- Ne sait pas

Mais les espèces ont encore de beaux jours devant elles

10. Avantages de l'espèce selon les Guyanais



Source : SPACE-AG 2023.
© IEDOM-IEOM.

Bien que les paiements dématérialisés soient préférés en Guyane, les agents trouvent différents avantages aux espèces. Pour environ 30 % des personnes interrogées, le principal avantage du paiement en espèces est que celui-ci est accepté dans plus de situations par rapport aux autres moyens de paiement. 22 % d'entre elles estiment qu'elles ont un aperçu plus clair de leurs dépenses lorsqu'elles utilisent des espèces. L'anonymat lié à ce moyen de paiement est son principal avantage pour 20 % des personnes interrogées, alors que pour 19 % d'entre elles, la principale qualité des espèces est la facilité et la rapidité de paiement.

De surcroît, lorsque les Guyanais sont interrogés sur le moyen de paiement qu'ils utiliseront le plus à l'avenir, plus d'un quart d'entre eux répondent les espèces.

Si cette réalité est observée à l'échelle de la Guyane, une partie du territoire présente un caractère singulier. L'Ouest guyanais est en effet particulièrement attaché aux espèces.

L'Ouest guyanais, un territoire singulier

L'Ouest est davantage marqué par l'usage des espèces

Un focus sur l'Ouest de la Guyane laisse apparaître une part du nombre de transactions en espèces atteignant 72 %, contre 55 % pour l'ensemble de la Guyane. À titre de comparaison, le paiement par espèces représente

³ PayPal et autres méthodes de paiement en ligne ou mobile.

49 % du nombre de transactions pour l'agglomération du Littoral et 55 % pour l'Est et les Savanes. D'ailleurs, 24 % des habitants de l'Ouest détiennent plus de 100 € sur eux en espèces, contre 8 % pour le Littoral.

Concernant les préférences en termes de moyen de paiement, les espèces font jeu égal avec la carte bancaire dans l'Ouest : chacun de ces moyens de paiement est préféré par 33 % des habitants. À titre de comparaison, pour le Littoral, ces parts s'élèvent à respectivement 15 % et 43 % pour les espèces et la carte bancaire.

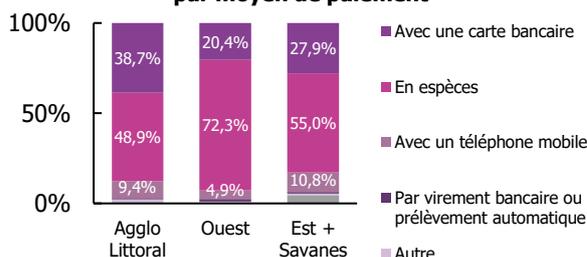
Il existe donc un écart entre ces deux EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) en termes de préférence sur les moyens de paiement.

L'étude des avantages attribués à chaque moyen de paiement par la population des deux agglomérations apporte un éclairage sur ces préférences. En effet, 35 % des individus de l'Ouest déclarent que le principal avantage de l'espèce est qu'il est accepté dans plus de situations, contre 27 % pour le Littoral. De plus, 27 % de la population de l'Ouest trouvent le paiement en espèces plus facile et rapide, contre 14 % seulement pour le Littoral.

Par ailleurs, depuis la pandémie de la Covid-19, 25 % des habitants de l'Ouest privilégient les espèces, contre seulement 6 % pour le littoral.

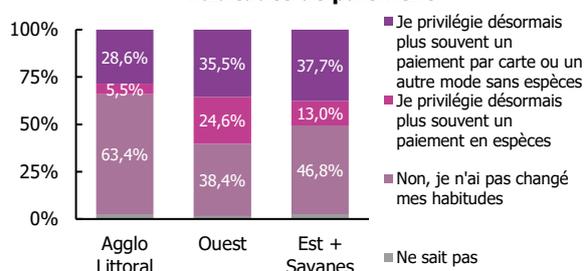
Parallèlement, 36 % des Guyanais de l'Ouest déclarent privilégier la carte bancaire depuis cette crise, contre 29 % pour l'agglomération du Littoral. Ce dernier constat peut résider dans le fait que les habitants du Littoral utilisaient déjà davantage la carte bancaire avant la pandémie et qu'ils sont plus de 63 % à ne pas avoir modifié leurs habitudes de paiement post covid-19.

11. Répartition du nombre de transaction par moyen de paiement



Remarque : le nombre d'observations pour les EPCI de l'Est et des Savanes étant insuffisant, les résultats de ces deux territoires sont regroupés.
Source : SPACE-AG 2023.

12. Impact de la crise Covid-19 sur les habitudes de paiement



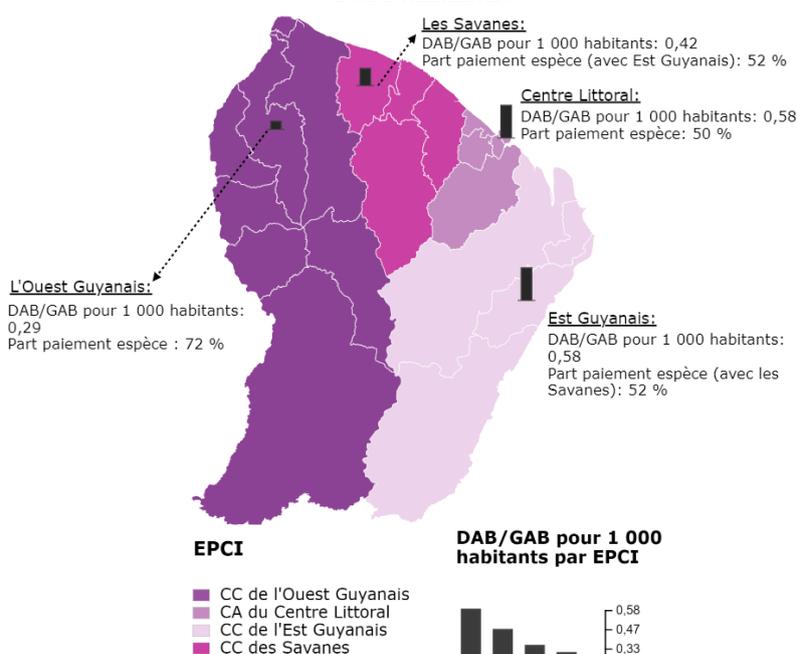
Source : SPACE-AG 2023.
© IEDOM-IEOM.

... Malgré davantage de difficultés d'accès aux DAB

Dans l'Ouest, il est difficile de se rendre à un DAB selon 51 % des personnes interrogées. En comparaison, seulement 31 % d'entre elles le déclarent dans l'agglomération du Littoral. Le moindre équipement dans l'Ouest explique en grande partie ce phénomène : en effet, il y a 0,29 DAB pour 1 000 habitants à l'Ouest, un chiffre bien inférieur à celui du Centre Littoral avec 0,58 DAB pour 1 000 habitants. La différence avec l'Hexagone est conséquente, on y compte 0,82 DAB pour 1 000 habitants à fin 2023, selon le rapport d'accessibilité de la Banque de France.

Malgré les difficultés, 42 % des espèces détenues proviennent d'un DAB à l'Ouest, ce qui reste inférieur au chiffre relevé pour le Littoral : 44 %. Davantage d'espèces proviennent de la famille, amis ou collègues : 18 % à l'Ouest contre 8 % pour le Littoral.

13. Part de l'espèce dans les transactions et nombre de DAB/GAB pour 1 000 habitants.



Source : SPACE-AG 2023. IEDOM et Khartis.
© IEDOM-IEOM.

En savoir plus

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE SPACE-AG

L'enquête SPACE-AG porte sur les comportements de la population en termes de moyens de paiement en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique. Il s'agit d'une adaptation de l'enquête SPACE (Study on the Payment Attitudes of Consumers in the euro area) menée par la Banque centrale européenne au sein des pays de l'Eurosystème.

L'IEDOM a fait appel à l'institut d'études et de conseil Qualistat, qui a réalisé l'enquête pour la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique. Le questionnaire se compose de quatre blocs de questions : les espèces et les « habitants du territoire », les paiements du quotidien en point de vente et de personne à personne, les paiements en ligne du quotidien, la préférence des moyens de paiement. Les entretiens ont été réalisés par appel téléphonique et par courriel fin 2023. Les enquêtes ont été réalisées sur les différents jours de la semaine (sauf dimanche) et sur plusieurs semaines pour éviter toute saisonnalité. 600 personnes ont été interrogées pour chaque territoire pour construire un échantillon représentatif de la population de plus de 18 ans.

L'EURO NUMERIQUE

La Banque Centrale européenne (BCE) travaille sur la possibilité d'émettre un euro numérique. Celui-ci serait de la monnaie de banque centrale sous forme numérique, utilisable par le grand public. Ce moyen de paiement dématérialisé et gratuit serait disponible pour effectuer tous les types de paiements électroniques dans les magasins, sur Internet ou entre particuliers, et cela, dans tous les pays de la zone euro. Il devrait être un complément des moyens de paiement actuellement disponibles, sans les remplacer.

Après la phase d'investigation, le projet est actuellement en phase préparatoire de cette « monnaie numérique de banque centrale », depuis novembre 2023.